

Suivi de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* aux marais de Sacy (Oise, 60)

Par Pascal MALIGNAT



Photo 1 : Pie-grièche écorcheur femelle
photo : Pierre SENGEZ



Photo 2 : Pie-grièche écorcheur mâle
photo : Pierre SENGEZ

Introduction

Observateur régulier aux marais de Sacy depuis quatre ans et conservateur bénévole du site depuis peu, je décidais de dénombrer, à la demande du Conservatoire d'espace naturels des Hauts-de-France (CEN HdF), la population nicheuse de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* présente sur les propriétés départementales gérées par le Conservatoire, ce qui n'avait jamais été réalisé auparavant.

Dans le Sud des Hauts-de-France, seules les populations nicheuses de la baie de Somme (LAUBIN, 2013 et ROBERT, 2019) et de la Forêt de Compiègne (FRANÇOIS, 1996) ont déjà été recensées de façon exhaustive. Il est donc intéressant de comparer les résultats à ces différents sites.

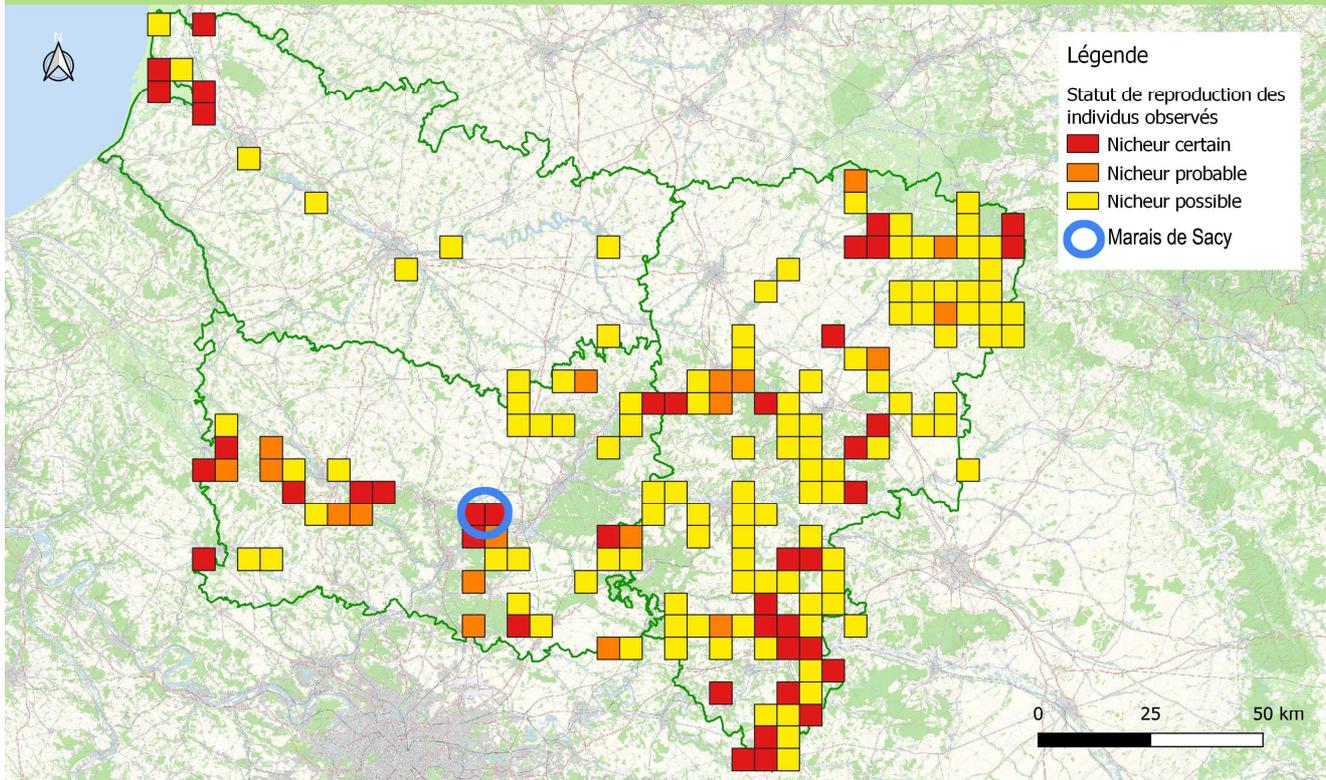
Statut et habitats de l'espèce en Picardie

La Pie-grièche écorcheur est classée en catégorie L. C. (préoccupation mineure) sur la liste rouge de Picardie. Cette région représente une des limite Nord-Ouest de sa répartition européenne.

Cette espèce est rare dans la Somme à l'exception de la baie de Somme : 17 couples (ROBERT, 2019).

Dans l'Aisne elle est relativement commune, avec un total de 300 à 400 couples pour ce département ; le niveau de population dans l'Oise était lui estimé entre 30 à 50 couples il y a 10 ans (ROUSSEAU, 2013).

La Pie-grièche écorcheur affectionne une large diversité de milieux ouverts et buissonnants riches en insectes : prairies, marais, bocages, coupes forestières, friches arbustives, larris... Pour être favorables, en plus des espaces ouverts pour la chasse, ils doivent fournir des buissons d'épineux particulièrement plébiscités pour la construction du nid.



Picardie Nature - octobre 2022

© Les contributeurs d'OpenStreetMap

Carte 1 : Etat des connaissances (2019 – 2022) sur la reproduction de la Pie-grièche écorcheur en Picardie

Historique de la Pie-grièche écorcheur dans l'Oise,

La Pie-grièche écorcheur semble avoir occupé toute la Picardie au 19ème et au début du 20ème siècle sans que l'on connaisse les densités de population sur les différents secteurs. Elle était notée très abondante par RASPAIL (1905) de 1880 à 1905 à Gouvieux dans le Sud de l'Oise.

Aucune donnée ne vient décrire ce qu'il s'est passé dans les 60 années suivantes mais l'espèce semble avoir pratiquement disparu à la suite de l'intensification de l'agriculture (mécanisation, remembrement, arrachage des haies, utilisation massive des produits chimiques, etc.) puisque l'atlas des oiseaux nicheurs de France 1970-1975 (YEATMAN, 1976) ne mentionne qu'une seule localité avec un indice de nicheur possible.

Aucune donnée n'est remontée pour l'atlas des oiseaux nicheurs de Picardie 1983-1987 (COMMECY X., 1995) et seulement deux localités pour l'atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989 (YEATMAN-BERTHELOT & JARRY G., 1994).

Après cette période, elle est contactée dans les grandes coupes forestières suite aux tempêtes de janvier 1990, en Forêt de Retz, Laigue, Ourscamp-Carlepont et notamment Compiègne où en

1996, 16 sites sont répertoriés (FRANÇOIS R., 1996). Cette population intra-forestière a disparu depuis en raison de l'évolution du milieu.

C'est à partir de la décennie 90 que l'espèce gagne du terrain. Le nombre d'observations tend également à augmenter grâce à une plus grande pression de prospection liée à la création du groupe ornithologique de l'Oise.

Aujourd'hui il est possible de rencontrer la Pie-grièche écorcheur dans tout le département de façon ponctuelle, notamment dans la région de Senlis où j'observe depuis quarante ans. Selon les connaissances actuelles, seuls les marais de Sacy et la moyenne vallée de l'Oise accueillent des effectifs importants dans le département.

Nous ne savons pas depuis quand l'espèce est présente aux marais de Sacy. D'après le CEN HdF, la plus ancienne donnée remonte à l'année 1985. Cependant cette seule donnée ne permet pas d'attester de la présence régulière de l'espèce sur le site dans les années qui ont suivi.

En 2020, 12 couples étaient dénombrés à la suite de prospections aléatoires sur l'ensemble des marais. Cet effectif était connu pour être sous-estimé, faute d'une méthode adaptée et de temps nécessaire à différencier les couples dans les zones les plus densément peuplées.

Présentation du site des marais de Sacy

Les marais de Sacy se situent à proximité de la Vallée de l'Oise et à l'intérieur d'un triangle formé par les agglomérations de Clermont-de-l'Oise, Compiègne et Creil et s'étend sur sept communes dont Sacy-le-Grand. Ils représentent une importante zone humide des Hauts-de-France qui s'étend sur plus de 1000 hectares.

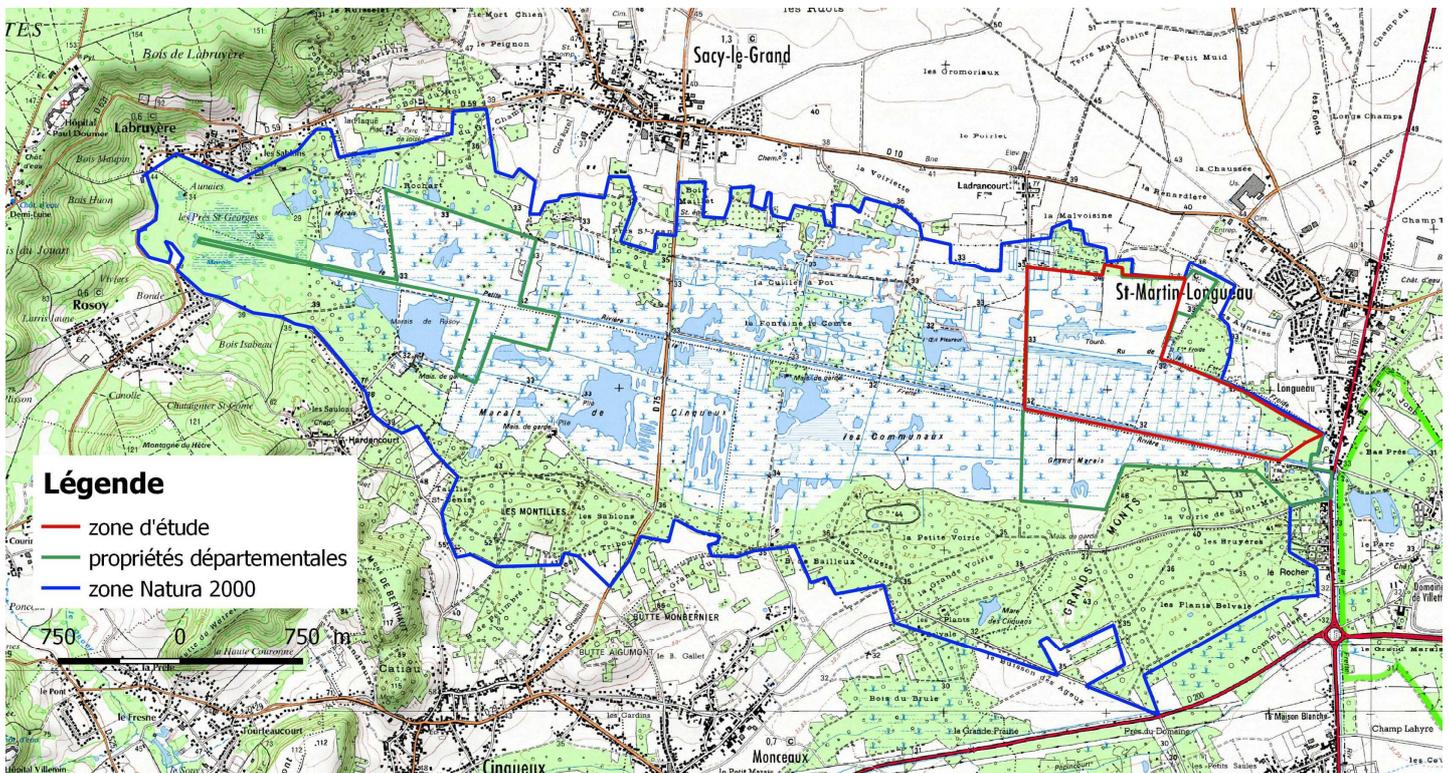
Les marais sont composés de nombreuses parcelles découpées en propriétés communales, privées et départementales. Ces dernières représentent 250 hectares qui ont été confiés en 2019 au CEN HdF par le Conseil départemental de l'Oise afin d'en assurer la gestion par le biais d'une convention de coopération de 20 ans (DECODTS & PENCOAT-JONES, 2020),

La majorité des espaces communaux et privés du marais ont une orientation cynégétique forte. Les

espaces non chassés ont tendance à se refermer et à former des fourrés denses.

Le marais est également entouré par une ceinture boisée où la populiculture tient une place non négligeable. Au sein du marais, les espaces prairiaux au sens strict ne se retrouvent que dans les propriétés du département bien que certains espaces ouverts dans les propriétés privées puissent présenter, par leur gestion à visée cynégétique des végétations herbacées intéressantes pour les cortèges des milieux ouverts.

Les marais de Sacy bénéficient de plusieurs zonages d'inventaires et de protection. Ils sont classés en Zone de Protection Spéciale, au titre de la directive Habitats Faune Flore depuis 2010, labellisés Ramsar depuis 2017 et sont inclus dans la ZNIEFF de type I « Marais de Sacy-le-Grand et Buttes sableuses des grands monts ».



Carte 2 : les marais de Sacy (Scan 25, IGN)

Description et habitats de la zone d'étude

La Pie-grièche écorcheur se reproduit dans les milieux ouverts des marais de Sacy où l'on trouve une végétation herbacées hautes riches en insectes (coléoptères, hyménoptères, orthoptères, diptères, etc.) qui constituent 84% de sa nourriture (LEFRANC,

1979) et des zones rases pour faciliter leur détection. Ces sites sont bien entendu pourvus de perchoirs (clôtures, arbustes) pour qu'elle puisse chasser à l'affût. Elle a également besoin d'arbustes épineux pour construire son nid à l'abri des prédateurs.



Photo 3 : Prairies du Métro-Nord, Photo Pascal MALIGNAT.

La zone d'étude comprend une partie des propriétés départementales situées à l'Est des marais : le Métro-Nord, La renardière et la parcelle Saint-Martin pour une surface totale de 114 hectares. Ces trois zones bénéficient d'un pâturage extensif toute l'année grâce aux vaches et aux chevaux camarguais.

La zone du Métro Nord est un paysage complexe. Elle comprend l'étang ainsi qu'une mosaïque de prairies : prairies mésophiles, prairies marécageuses, prairies inondables et des fourrés.

La Renardière est formée principalement d'une jeune cladiaie, de prairies marécageuses et de fourrés marécageux. Seule la partie Nord est favorable à la Pie-grièche écorcheur.

La parcelle Saint-Martin est composée de végétations herbacées très humides (bas marais) et de végétations plus sèches.

Méthodes et protocole

Les prospections se sont concentrées sur cette zone pour plusieurs raisons : le fait que ce soit le secteur le plus intéressant pour l'espèce d'après les précédentes prospections, la difficulté d'accès aux propriétés privées et enfin la ressource en temps pour réaliser correctement ce suivi sur le secteur choisi.

En plus du recensement sur la zone d'étude, il est également fait état des autres couples ou individus contactés en dehors, soit sur d'autres secteurs du

marais, soit en périphérie immédiate, repérés sans recherche protocolée. Les indices de reproduction ont également été relevés.

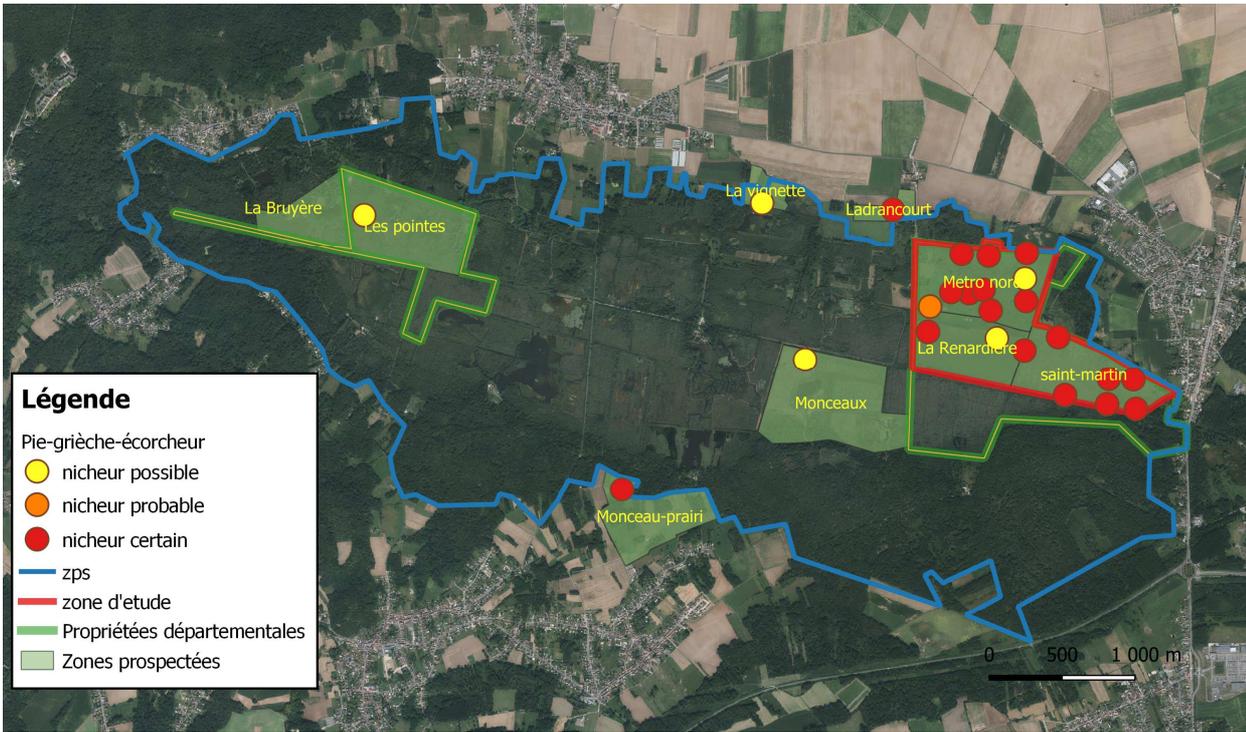
Les prospections ont été réalisées de fin mai à fin juillet. Elles se sont majoritairement concentrées sur ce dernier mois, période à laquelle les couples nourrissent les jeunes encore au nid ou déjà volants.

À chaque sortie, une à deux personnes ont observé à l'aide de jumelles et de longue-vue les signes de nourrissage ou la présence de jeunes afin de déterminer l'emplacement des nids ou le nombre de couples reproducteurs.

Les prospections à deux observateurs ont permis de distinguer les couples dont les aires d'alimentation se chevauchaient dans les secteurs les plus densément peuplés.

Le fait de multiplier les passages sur la zone d'étude permet de confirmer la localisation des différents couples ou individus et de relever les indices permettant de caractériser leur statut tout au long de la période de nidification.

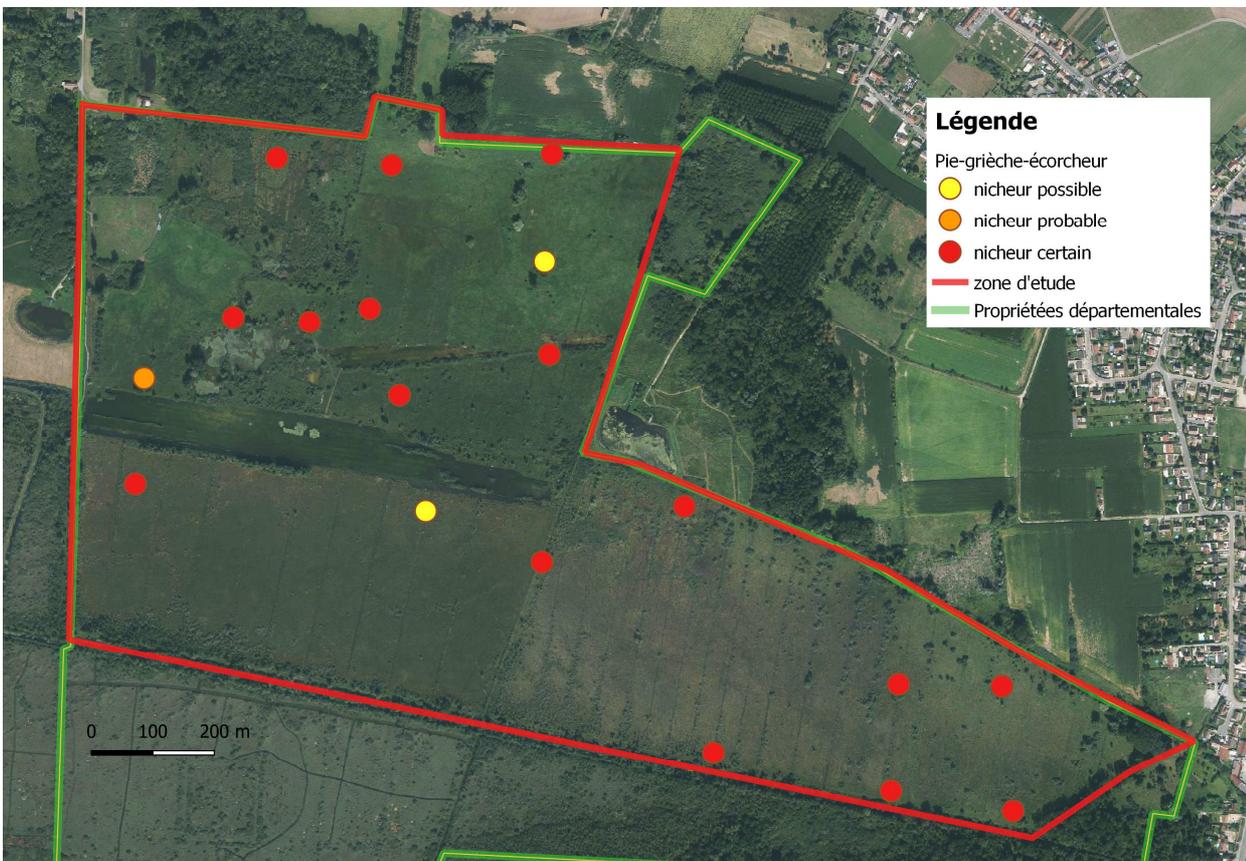
Pour la parcelle Saint-Martin les observations sont effectuées de la tour d'observation du département ce qui permet d'avoir une vue globale de la zone pour éviter le double comptage et une dernière sortie à pied pour couvrir toute la zone. Globalement quatre à cinq passages sont réalisées par zone soit un total de 35 heures.



Carte 3 : couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur aux marais de Sacy en 2022 (Bd-ortho IGN)

La zone d'étude a été prospectée de façon exhaustive et ce qui a permis de localiser 19 emplacements où des indices de reproduction ont été relevés (cf. carte n°4). Ce sont respectivement 12

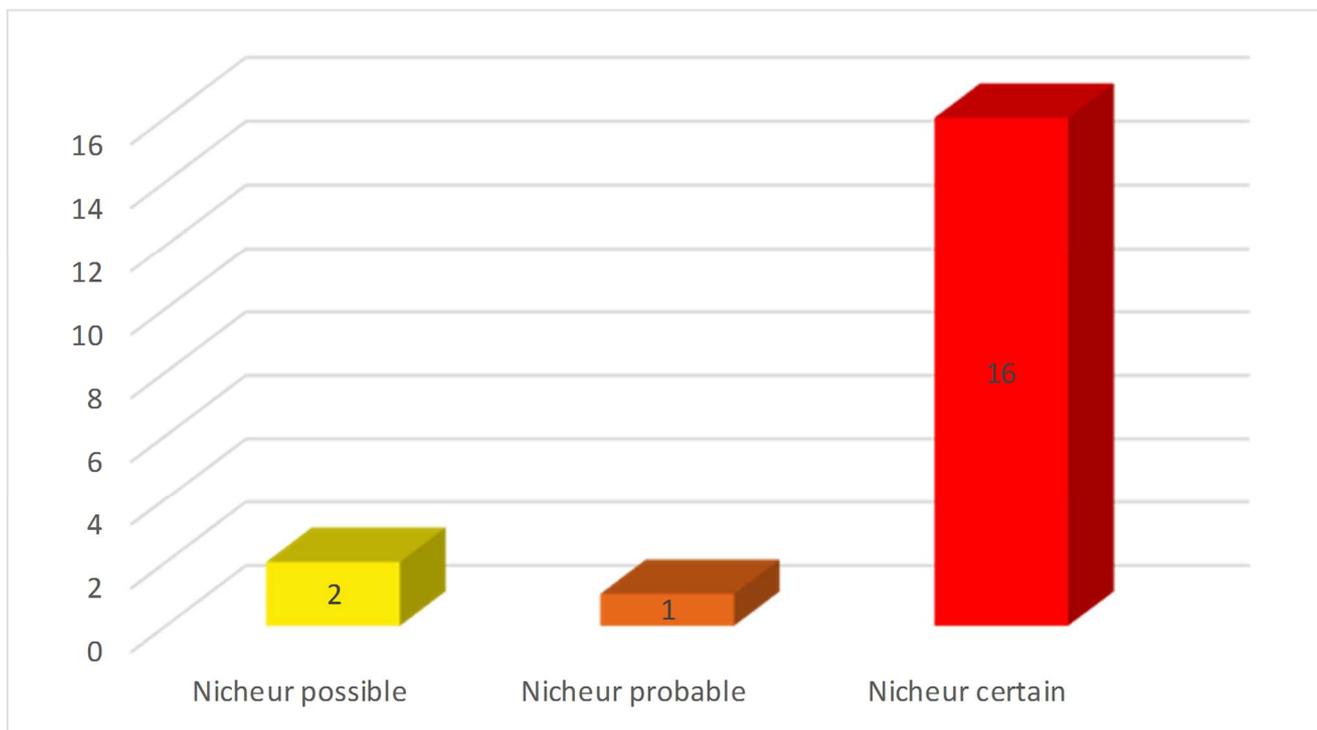
couples avec juvéniles, 4 couples nourrissant au nid ou transportant de la nourriture, 1 couple présent et deux mâles seuls. Soit 16 couples nicheurs certains, 1 probable et 2 possibles.



Carte 4 : couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur dans la zone d'étude (Bd-ortho IGN).

La majorité des couples sont cantonnés sur les zones favorables de prairie du Métro-Nord et de la parcelle

Saint-Martin. la zone de la Renardière est peu intéressante puisqu'elle est constituée d'une cladiaie.



Graphique 1 : nombre de couples en fonction du statut de nidification

Densité des couples

Ce sont donc 19 couples pour 114 hectares, soit 16,7 couples par km², ce qui représente une densité forte pour la région. En effet, elle est dix fois plus importante que les densités de la Basse Vallée de la Somme (LAUBIN, 2013 et ROBERT, 2019).

En retirant la surface de cladiaie et les 2 couples associés, la densité du site monte à 21,3 couples par km². Pour comparaison avec des régions voisines, Norbert LEFRANC (2004) cite dans un de ses ouvrages la population de la commune de Saint-Dié-des-Vosges (88) où 4,4 couples par km² sont recensés sur les zones favorables.

En Wallonie, JACOB (1999) signale en 1993-94 d'importantes populations locales pouvant dépasser 20 couples par km², ce qui est tout à fait remarquable.

Emplacement et proximité des nids

Si la plupart des jeunes avaient déjà quitté les nids durant les prospections de la seconde moitié de juillet, certains couples ravaillaient encore au nid. Ils étaient tous placés à une hauteur comprise entre un mètre et un mètre cinquante, dans une aubépine isolée, parfois de petite taille (2 mètres).

Certaines étaient imbriquées dans un Saule ou un Bouleau.

Trois nids étaient très proches dans la zone Métro-Nord. Ils étaient compris dans un rayon de 200 mètres, ce qui générerait de fréquentes bagarres entre les mâles.

Succès de la reproduction

Le but de la présente enquête n'était pas de connaître le nombre de jeunes par couple, mais de déterminer les densités de couples nicheurs.

Nous avons quand même comptabilisé les juvéniles, malgré l'étalement de leur l'envol, plusieurs étaient déjà grands le 17 juillet, alors qu'une femelle nourrissait encore au nid le 29 (probablement une ponte de remplacement).

Ainsi il est probable que l'ensemble des jeunes n'aient pas été observés. Le décompte fait état de 4 nichées d'un jeune et huit nichées de deux. Ce qui nous donne 1,66 jeunes à l'envol par nichée observée ce qui est assez faible pour l'espèce. Étrangement, aucune nichée de trois ou de quatre n'a été observée.

Conclusion

En tant que bénévoles nous ne disposons pas d'assez de temps pour découvrir tous les nids ou de contrôler l'envol des derniers jeunes tardifs. Malgré tout l'étude a permis de mieux cerner la population de Pie-grièche écorcheur sur les sites favorables des propriétés départementales.

Si cette population est moins importante numériquement (19 couples) que celles de certains sites de l'Aisne (Thiérache, moyenne vallée de l'Oise, camp militaire de Sissonne), elle est certainement la plus forte densité connue en région avec 16,7 couples voir 21,3 au km² pour les zones les plus favorables.

En additionnant les autres couples du marais de Sacy rencontrés sur des sites moins favorables (cladiaies avec buissons ou prairies de fauche) nous totalisons 24 couples alors que la Station Ornithologique des Marais de Sacy estimait la population entre 4 à 5 couples en 2020 (SOMS, 2020).

Il est possible d'estimer, sans prendre de risque, une population supérieure à 30 couples pour l'ensemble des marais de Sacy avec les prairies périphériques. Cette estimation prend également en compte de nombreuses autres zones favorables présentes dans les propriétés privées et communales qui représentent environ 75 % de la surface du marais.

Des individus ont bien été observés sur ces secteurs les années précédentes, mais le recensement n'a pas pu être mené sur ces propriétés en 2022.

La bonne santé de cette espèce est le résultat de plusieurs facteurs, une gestion adaptée aux milieux par le conseil départemental de l'Oise et le CEN HdF.

Des bovins et des chevaux Camarguais sont utilisés pour entretenir le site. Parallèlement à cette gestion pastorale, de nombreux travaux ont été nécessaires pour améliorer l'état du site (CEN HdF, 2021).

C'est aussi du fait de la tranquillité de la zone : nombreuses clôtures, pas ou très peu de fréquentation humaine. Cette espèce est en effet sensible aux dérangements durant l'élevage des jeunes aux nids.

Le dernier facteur est que l'espèce est en expansion géographique et numérique depuis un vingtaine d'année dans l'Oise. Elle recolonise les sites favorables autrefois abandonnés.

L'augmentation de la Pie-grièche écorcheur se nourrissant de gros insectes reste surprenante dans un contexte de déclin généralisé de la ressource en insecte (CASPAR A. HALLMANN C. & al.) alors que les autres espèces spécialisées des milieux agricoles sont en diminution.



Photo 4 : Pie-grièche écorcheur juvénile. Photo Pierre SENGEZ

Remerciements

Je tiens à remercier David GONIDEC, pour sa précieuse participation à une partie des prospections et à la relecture du présent rapport, au CEN HdF (Albane PENCOAT-JONES, Herbert DECODTS) ainsi que le département de l'Oise et ses salariés, notamment Tony RULENS qui m'ont permis d'accéder au site dans le cadre de ce recensement.

Bibliographie

- CASPAR A. HALLMANN C. et al. (2017). More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas.
- CEN HdF (2021). Guide de découverte (Les propriétés départementales des Marais de Sacy).
- COMMECY X. (Coord.), MERCIER E & SUEUR F. (1995), Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983 – 1987). Picardie Nature/Centrale Ornithologique Picarde, Amiens, 241 p.
- DECODTS H, PENCOAT-JONES A, 2020 – Plan de gestion 2021-2030 - Propriétés départementales des marais de Sacy. Tome 1. Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France. 188 p + annexes,
- FRANÇOIS R. (1996). La Pie-grièche écorcheur en Forêt de Compiègne. Bulletin du GEOR60.
- JACOBSJ,-P, (1999), La situation des Pies-grièches écorcheur *Lanius collurio* et grise *Lanius excubitor* en Wallonie (Belgique), Aves (36) pp,7-30,
- LAUBIN A. (2014). Suivi des couples nicheurs de Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Baie de Somme. L'Avocette 38(1) p.9-16.
- LEFRANC N. (1979). Les oiseaux des Vosges. Kruch : 211p
- LEFRANC N. (2004). La Pie-grièche écorcheur. Belin, Paris : 96p.
- Picardie Nature - Centrale ornithologique Picarde (1995). Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987).
- Picardie Nature. Listes rouges régionales. <http://obs.picardie-nature.org/?page=rl> Consulté le 20/11/2022.
- RASPAIL X. (1905). Une station ornithologique dans l'Oise: nouvelles observations sur les oiseaux ayant niché dans le périmètre du territoire de Gouvieux suivies de la liste des oiseaux qui y sont régulièrement ou accidentellement de passage, Mém. Soc. Zool. France, 18 : 32 – 200.
- ROBERT M. (2020). Suivi de population de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en périphérie de la baie de Somme (80, somme). L'Avocette 45(1) p.11-21.
- ROUSSEAU C. - Pie Grièche écorcheur in COMMECY X. (COORD.) BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'Avocette 37 (1) : p. 281 -282.
- SOMS (2020), Le Phragmite – volume13,
- YEATMAN L. (1976). Atlas des oiseaux nicheurs de France de 1970 à 1975. SOF, Paris : 281p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. et JARRY G. (1994). Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989). SOF, Paris : 776 p.
- Photos : Pierre SENGEZ (1, 2 et 4) et Pascal MALIGNAT (3)
- Cartographies : Picardie Nature (1) et Pascal MALIGNAT (2,3 et 4)

Pascal MALIGNAT
15 rue de la carrière 60300 Senlis
pascal.malignat@hotmail.com

